



ECHOS DE NOS PARCS

MAGAZINE D'INFORMATION SEMESTRIEL

N°07 - Jan. 2024



EQUIPE DE REDACTION

Directeur de Publication : Eric S. HERMANN, Représentant Pays ;

Rédacteur en Chef : Jacques KOUGBADI,
Coordonnateur Communication et Marketing

Ont contribué à cette publication :

Habteyesus Mathewos TADESSE,
Directeur du Parc National de la Pendjari

Abdel-Aziz BELLO, Directeur du Parc national W-Bénin ;

Jean-Yves KOUPOGUE, Directeur de la liaison et des parties prenantes
des Parcs Pendjari et W-Bénin

Hermione BOKO, Responsable par intérim du Tourisme
et du Développement des Affaires du Parc National de la Pendjari ;

Marc AGBLA, Directeur des Ressources Humaines

O. Franck Josion BABATOUNDE, Responsable des Actions Périphériques
du Parc National de la Pendjari;

Issifou SAMBO ALOU, Responsable des Actions Périphériques /W-Bénin

Aurlus OUIINDEYAMA, Responsable de la Conservation et de la Gestion
de l'Habitat du Parc National de la Pendjari

Bonaventure YANGUENON, Chef de la Brigade Spéciale de Surveillance
du Parc National de la Pendjari

Fataï AGBODJA, Chef de la Brigade Spéciale de Surveillance
du Parc National W-Bénin

Lambert ZOUNTCHEGNON, Responsable de la Conservation par
intérim/W-Bénin

Julien CHEVILLOT, Responsable du Financement et du Rapportage
des Parc Nationaux de la Pendjari et du W-Bénin .

Nazir Mohamed KOUICHELE, Manager des partenariats
et du Développement Commercial

Bertin DOKO, Assistant Communication et Multimédia

Conception & Montage : Aurelien HOUEGAN, Assistant Marque
& Visibilité

Supervision : Hugues AKPONA, Directeur Régional Afrique de l'Ouest



ÉDITORIAL ;	04
MESSAGE DU DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DE LA PENDJARI ;	06
MESSAGE DU DIRECTEUR DU PARC NATIONAL W-BÉNIN ;	07
ACTUALITÉS :	08
La Nuit des Parcs Nationaux célébrée avec faste : Gala Époustouflant, Téléthon Engagé et un Panel Scientifique Captivant !	08
Journée Mondiale des Rangers 2023 : Les Rangers des parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin honorés	14
Implication des communautés dans la gestion des parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin : Point sur l'apport des AVIGREF	18
Colonie de vacances édition 2023 dans l'Atacora : Madame la Préfète Lydie Déré Chabi NAH satisfaite	21
INVITÉ ;	24
INVITE : Colonel Abdel Aziz BABA-MOUSSA, Directeur Général du CENAGREF	24
COIN DES TALENTS ;	29
Julien CHEVILLOT, entre aventure et passion	29
NOTRE IMPACT ;	30
Parc National Pendjari	30
Parc National W-Bénin	35





ÉDITORIAL

Eric S. **HERMANN**, Représentant Pays

La tendance à la hausse des populations d'éléphants et de lions dans les parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin est l'un des indicateurs qui nous conforte dans notre mission de protection de ces deux aires protégées sous notre mandat, malgré le contexte sécuritaire difficile.

Grâce à notre management et au concours des Forces de Sécurité et de Défense, la Pendjari et le W-Bénin conservent toujours leur valeur universelle de biens exceptionnels et leur gestion positionne toujours le Bénin comme un exemple dans la sous-région.

Cette résilience permet de maintenir les parcs comme des îlots de stabilité et de cohésion pour les communautés locales. Cependant, elle implique la mobilisation et la disponibilité des ressources aussi bien humaines, matérielles que financières. C'est pourquoi je tiens particulièrement à saluer l'engagement des différentes équipes des parcs nationaux de la Pendjari, du W-Bénin et du W-Niger qui restent dévouées à la conservation des parcs, malgré les difficultés rencontrées. Je remercie également le Gouvernement du Bénin et tous nos partenaires techniques et financiers sans lesquels nous n'aurions pu atteindre les progrès enregistrés. Toute ma gratitude à l'endroit des communautés locales pour leur engagement sans faille à la conservation et leur participation active à la gestion participative des parcs.

Aussi me plaît-il d'exprimer toute ma satisfaction pour la grande mobilisation et la participation remarquable de la population à la campagne dénommée « La nuit des parcs nationaux » que nous avons organisée, avec le soutien du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable, sur trois (03) mois, de juillet à septembre 2023 pour mettre en avant les efforts de conservation des parcs nationaux et intensifier la sensibilisation en faveur de la protection de la biodiversité aussi bien au plan national que local. La contribution de plusieurs entreprises nationales et de plusieurs



citoyens au téléthon organisé en faveur des parcs nationaux et la participation massive du public aux diverses activités constituent des motifs de satisfaction et permettent de garder un grand espoir pour la conservation au niveau national. Aussi voudrais-je adresser mes plus sincères remerciements à l'endroit de toutes les personnes physiques et morales qui ont apporté leur pierre à l'édifice.

Environ 17 781 \$US ont été collectés et ont permis d'accroître nos efforts de financement des actions d'appui au développement communautaire des localités riveraines des parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin.

L'année 2023 s'achève donc sur une note d'espoir et nous comptons, pour l'année 2024, renforcer nos actions en matière d'appui au développement communautaire des localités riveraines des parcs à travers une implication plus active des communautés vivant autour des parcs pour accroître leur adhésion aux meilleures pratiques en matière de conservation d'une part et leur autonomisation afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des ressources des parcs d'autre part.

Par ailleurs, malgré la crise sécuritaire, dans la sous-région, la gestion harmonisée de l'ensemble du complexe W-Arly-Pendjari demeure un défi majeur. Aussi voudrais-je exhorter l'ensemble des acteurs concernés des trois pays à savoir le Bénin, le Burkina Faso et au Niger à conjuguer les efforts afin d'accélérer la mise en œuvre des stratégies nécessaires pour la préservation des acquis, la sécurisation et la réhabilitation des écosystèmes de l'ensemble de cet important complexe transfrontalier, dans la droite ligne de l'objectif 2030 du cadre mondial pour la biodiversité, celui de protéger 30% des espaces marins et terrestres à l'horizon 2030.

Enfin, je voudrais compter sur le soutien et la contribution de tous pour l'atteinte de ces différents objectifs.

Bonne et heureuse année 2024 à toutes et à tous !





MOT DU DIRECTEUR

Habteyesus Mathewos **TADESSE**

« NOTRE SOUHAIT EST DE METTRE EN PLACE TOUTES LES CONDITIONS FAVORABLES À LA REPRISE, LE PLUS TÔT POSSIBLE, DU TOURISME. »

Démarrée avec beaucoup d'incertitudes, l'année 2023 s'achève avec l'engagement sans faille et la détermination affirmée de nos équipes à poursuivre notre mission de protection et de conservation du parc national de la Pendjari. La tâche était immense, mais grâce à notre organisation, notre détermination et surtout à la discipline de nos équipes, nous avons relevé plusieurs défis. La synergie d'action mise en place avec les acteurs nationaux a permis d'asseoir le contrôle sur toute l'étendue du parc, facilitant ainsi nos opérations de conservation de la biodiversité sur l'ensemble du complexe.

En effet, en matière de surveillance, nos patrouilles partout à l'intérieur du parc nous ont permis d'avoir une maîtrise des pressions anthropiques exercées sur ses ressources fauniques et floristiques. En matière de conservation, l'accent a été mis sur le suivi des mouvements des grands mammifères tels que l'éléphant et le damalisque et des grands félins notamment le lion, le léopard et le guépard ainsi que la protection de leurs habitats. En ce qui concerne les infrastructures, nous avons assuré le maintien des pistes, la construction d'un nouveau pont et d'un boma de translocation pour une meilleure conservation de certaines espèces en danger critique d'extinction dans le parc, notamment le guépard et le damalisque. La mise en œuvre du plan de développement communautaire a été poursuivi avec d'importantes réalisations notamment : l'éducation environnementale à travers l'animation d'une dizaine de clubs de l'environnement, et la mise à disposition de pépinières au profit des communautés locales. La promotion de l'agriculture biologique et des activités génératrices de revenus telles que l'apiculture, la production et la commercialisation de produits naturels permettent d'améliorer les conditions de vie des communautés locales. Quant à la génération de revenus pour les parcs, nos actions ont été focalisées notamment sur la mobilisation des ressources institutionnelles et nous nous réjouissons de l'apport important de l'Union Européenne à contribuer au financement de nos projets de conservation sur les trois prochaines années. Aussi les formalités accomplies et les audits ont-ils permis de mobiliser un complément de financement dans le cadre du projet carbone.



Par ailleurs, j'ai une pensée très émue à l'endroit de deux de nos Rangers qui nous ont quitté au cours de l'année, à savoir Nestor NAKA, décédé en février 2023 des suites d'un accident de la circulation et Gnami KOUGO, décédé en septembre 2023 des suites d'une attaque terroriste.

Enfin l'année 2024 s'annonce avec beaucoup de défis et d'espoirs. Notre souhait est de mettre en place toutes les conditions favorables pour la reprise, le plus tôt possible, du tourisme. Aussi mettrons-nous un point d'honneur à la sécurisation de l'ensemble du complexe, au suivi écologique et à l'appui au développement communautaire. A ce titre diverses actions sont prévues notamment : la mise en œuvre des projets de translocation, la pose de colliers à 05 éléphants du complexe, l'amélioration de la sécurité alimentaire des communautés locales, la vaccination de 20 000 têtes de bétail, la mise en terre de 5 000 plants dans le cadre du plan de reboisement, la création de 08 nouveaux clubs environnementaux, la mise en œuvre du projet de pâturage durable, la promotion de la production biologique et la poursuite de notre soutien à l'AVIGREF.

Nous comptons sur l'engagement et la contribution de tous pour relever ces défis.



MOT DU DIRECTEUR

Abdel-Aziz BELLO

« EN 2024, NOUS POURSUIVONS NOTRE MISSION DE PROTECTION DU PARC ET APPORTERONS D'AVANTAGE DE SOUTIENS AUX COMMUNAUTÉS LOCALES »



Malgré la complexité de la situation dans laquelle nous opérons depuis deux (02) ans dans le W-Bénin, nous avons heureusement traversé l'année 2023 sans aucun incident majeur aussi bien sur le personnel que sur les infrastructures du parc. J'éprouve cependant une pensée particulière à l'endroit de nos collègues BIO GNAWOROGUI Gilbert et SARIGUI Bio Sinakparé, tous deux Rangers du Parc national W-Bénin, qui nous ont quitté en octobre 2023 des suites d'accidents de circulation dont l'un survenu à Parakou et l'autre à Banikoara.

L'année 2023 a connu une certaine accalmie fruit de notre coopération avec les Forces Armées Béninoises et nous avons pu étendre à nouveau notre mission de surveillance et de protection de la biodiversité sur environ 80% de l'ensemble du Complexe W-Bénin contre 15% au lendemain des attaques de février 2022. Aussi voudrais-je adresser mes plus sincères gratitude à l'endroit du personnel du parc national du W-Bénin, de tous nos partenaires, notamment des communautés locales, du Gouvernement et de nos donateurs. Grâce à nos efforts conjugués, diverses réalisations majeures ont été accomplies :

En matière de conservation et de suivi écologique : Malgré la crise sécuritaire, nous avons poursuivi notre mission ce qui a permis de maîtriser l'expansion des activités illégales vis-à-vis de la conservation. Nous avons continué le suivi des mouvements de certaines espèces, notamment le lion, l'éléphant et le bubale.

En ce qui concerne les appuis au développement communautaire : Plus de 2.500 réunions de sensibilisation avec la participation de plus de 55.000 riverains ont été organisées dans les localités riveraines sur les règles du parc, les mécanismes de gestion de l'agriculture et de l'élevage. Plus de 148 victimes des conflits Homme-Faune ont reçu une indemnisation avec des vivres et du bétail. Plus de 3.160 apprenants provenant de soixante-dix-sept (77) écoles ont bénéficié du programme d'éducation environnementale. Aussi avons-nous apporté notre appui à l'éducation à travers la prise en charge de 25 enseignants communautaires qui ont donné des cours à plus de 1.200 écoliers pendant l'année scolaire 2022-2023. À cela s'ajoutent la mise à disposition de matériels didactiques et de fournitures scolaires au profit de 738 apprenants de 13 écoles primaires publiques riveraines, le don de 70 tables et bancs et 54 livres au programme (CM1 et CM2) à deux écoles riveraines et le soutien aux cantines scolaires dans plus de 25 écoles primaires publiques riveraines au profit de plus de 3000 apprenants.

En ce qui concerne la génération de revenus pour le parc : En 2022, le Parc W-Bénin a formalisé la création de 4 coopératives pour le développement et la mise en œuvre des activités génératrices de revenus. La saison de pêche 2023 s'est donc réalisée avec plus de 16 tonnes de poissons pêchés dans les cours d'eau du Parc représentant un revenu de 16 028 000 FCFA pour les communautés locales et 6 308 400 FCFA pour le parc.

En 2024, nous poursuivons notre mission de protection du parc et apporterons davantage de soutiens aux communautés locales.

Aussi voudrais-je à l'orée de cette nouvelle année, saluer le mérite de chacun et de tous pour la noble cause de la conservation et vous adresser mes vœux les meilleures pour 2024.

LA NUIT DES PARCS NATIONAUX CÉLÉBRÉE AVEC FASTE

GALA ÉPOUSTOUFLANT, TÉLÉTHON ENGAGÉ ET UN PANEL SCIENTIFIQUE CAPTIVANT !



Vue large des participants à la soirée de Gala La Nuit des Parcs Nationaux

Le samedi 30 septembre 2023, la salle des fêtes Le Chapiteau s'est illuminée lors du gala prestigieux «La Nuit des Parcs nationaux», clôturant ainsi trois mois d'activités dédiées à la biodiversité et aux parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin. Cet événement exceptionnel, orchestré par African Parks Bénin, a transcendé l'habituel pour devenir un rendez-vous incontournable, mêlant glamour, conservation, et engagement communautaire.

Éclat et splendeur sous le chapiteau des parcs

L'atmosphère du gala était électrique, un ballet de costumes et de robes se déployant sous le chapiteau

imprégné de mille et une odeurs de parfum. Le buffet, les flûtes à vin, et les affiches présentant la faune locale créaient une ambiance unique. C'était bien plus qu'une simple soirée de gala ; c'était une célébration emblématique du travail acharné des acteurs de la biodiversité.



06 personnalités distinguées comme Ambassadeurs

Hommage aux Gardiens de la Nature

La soirée fut également l'occasion de rendre hommage à six personnalités, de véritables Ambassadeurs des parcs nationaux, dont Monsieur **José TONATO**, Ministre du Cadre de Vie et des Transports Chargé du Développement Durable, Monsieur **José PLYA**, Chargé de mission du Président de la République aux Arts et à la Culture, Madame **Déré Lydie Chabi NAH**, Préfet de l'Atacora, Monsieur **Alfred Coffi ALOGNINOUWA**, Directeur Exécutif de la Fondation des Savanes Ouest-africaines (FSOA), Sa Majesté **Oumarou ILOUTCHOKA**, Roi d'Alfakoara et Mr **Djaléni Christophe DJATTO**, Directeur Exécutif de l'Association Villageoise de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF) de la Pendjari. *Ces figures inspirantes ont été saluées pour leur engagement indéfectible en faveur de la protection des parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin.*



Le 1^{er} Vice-Président de l'Assemblée Nationale remettant le trophée à la représentante du Ministre du Cadre de Vie



Remise de trophée à la représentante du Directeur Exécutif de la FSOA par le Directeur Régional d'African Parks



Représentant d'un partenaire Technique et Financier avec un tableau de Coba

Élégance et solidarité : Le téléthon qui fait la différence

Le téléthon, véritable point d'orgue de l'événement a permis de mobiliser pendant la soirée une somme remarquable de 1 million 943 mille 700 FCFA. L'objectif est de stimuler l'engagement des acteurs en faveur de l'héritage naturel que constituent les parcs nationaux. Les fonds collectés nous ont permis d'accroître les ressources en faveur des divers projets mis en œuvre dans le cadre de la gestion des parcs.

Partage d'expériences et expositions enrichissantes

La soirée de Gala n'a pas été simplement un événement mondain, mais aussi un forum pour partager des expériences sur la conservation des aires protégées. Des vidéos illustrant les activités de la campagne «La Nuit des Parcs nationaux» ont été projetées, offrant une plongée immersive dans les initiatives de conservation.

Hugues Akpona, Directeur Régional Afrique de l'Ouest d'African Parks, a exprimé sa fierté devant une assistance engagée. Il a souligné le symbolisme de cette soirée, comparant la mobilisation à la «jarre trouée» du roi Ghézo, envoyant un message puissant au monde : agir ensemble pour redonner aux aires protégées leur grandeur d'antan.

Les parcs de la Pendjari et du W-Bénin, des modèles de conservation

Les résultats des évaluations récentes menées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) positionnent les parcs de la Pendjari et

du W-Bénin comme les mieux gérés en Afrique de l'Ouest. Hugues Akpona a tenu à exprimer sa gratitude envers le gouvernement, les Forces de Défense et de Sécurité, les partenaires, les Rangers, et le personnel d'African Parks Bénin pour leur soutien indéfectible, même dans des conditions complexes.

Un appel à l'action pour la nature

Les personnalités présentes, dont Jeanne ADANBIOKOU AKAKPO, Directrice de Cabinet du Ministre du Cadre de vie et des Transports Chargé du Développement Durable, ont salué cette initiative et appelé à l'engagement collectif pour la préservation de la nature.

Les activités variées, de la conférence de presse au téléthon, en passant par le panel scientifique, ont ajouté une dimension interactive à l'initiative «La Nuit des Parcs nationaux». Cet événement, bien au-delà d'une simple soirée, s'est affirmé comme une célébration dynamique, unissant glamour, conservation, et engagement communautaire. La Pendjari, à travers cet événement, rayonne désormais non seulement comme un joyau naturel mais aussi comme un exemple de réussite en matière de conservation en Afrique de l'Ouest.



Directeur Régional Afrique de l'Ouest d'APN Hugues AKPONA à gauche, Dr El Hadj Issa au milieu et Prof. Brice SINSIN à droite



Jeanne ADANBIOKOU AKAKPO, Directrice de Cabinet du Ministre du Cadre de Vie représentant le Ministre José TONATO

Le panel scientifique

Le 25 août 2023, l'Université d'Abomey-Calavi a été le théâtre d'un moment crucial lors de l'initiative «La Nuit des Parcs nationaux»: le Panel scientifique. Sous

le thème «**Parcs nationaux du Bénin et recherche scientifique : quelle dynamique face aux enjeux réels de développement ?**», trois éminents experts de la conservation ont partagé leurs connaissances avec un public attentif, aussi bien en présentielle que via la visioconférence.

Les intervenants étaient le **Dr El Hadj Azizou ISSA**, ancien Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancien Directeur Général des Eaux et Forêts, et ancien Directeur du Parc national du W ; le **Professeur Brice SINSIN**, ancien Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, fondateur du laboratoire d'écologie appliquée ; et **Hugues Akpona**, ingénieur des eaux et forêts, Directeur Régional Afrique de l'Ouest d'African Parks.

État des lieux de la recherche scientifique en conservation

Les experts ont dressé un panorama de la manière dont la recherche scientifique a accompagné l'évolution du secteur de la conservation au fil du temps. Ils ont mis en lumière la manière dont



nationaux, l'implication des acteurs politiques à travers la création d'un conseil d'orientation ou de validation, ainsi que la mise en place de stratégies impliquant toutes les parties prenantes.

De son côté, le Professeur Brice SINSIN a plaidé en faveur d'un financement durable des aires protégées, tandis que Hugues Akpona a souligné l'importance d'une approche holistique de la recherche pour assurer une gestion efficace des parcs.

Ce Panel scientifique a été un moment clé de réflexion et d'échange, soulignant l'importance cruciale de la recherche dans la préservation et la gestion des parcs nationaux du Bénin.



Les participants au Panel scientifique

une gestion axée sur les nouvelles orientations de la recherche scientifique peut être cruciale pour répondre aux enjeux de développement. Les débats ont permis d'identifier des pistes de solution pour renforcer la collaboration entre les parcs nationaux du Bénin et la recherche.

Hugues Akpona a saisi l'occasion pour expliquer l'approche d'African Parks en matière d'intégration de la recherche dans la gestion des parcs. Il a souligné l'importance de prendre des décisions basées sur des bases scientifiques solides, insistant sur la gestion adaptative qui intègre étroitement l'observation des tendances dans les aires protégées en collaboration avec les communautés locales.

Pistes de solutions et recommandations

Les intervenants ont partagé des recommandations essentielles pour renforcer le lien entre la recherche scientifique et la gestion des parcs. Dr El-Hadj Azizou ISSA a préconisé la création d'un conseil scientifique permanent, la production de mémoires dédiés aux parcs

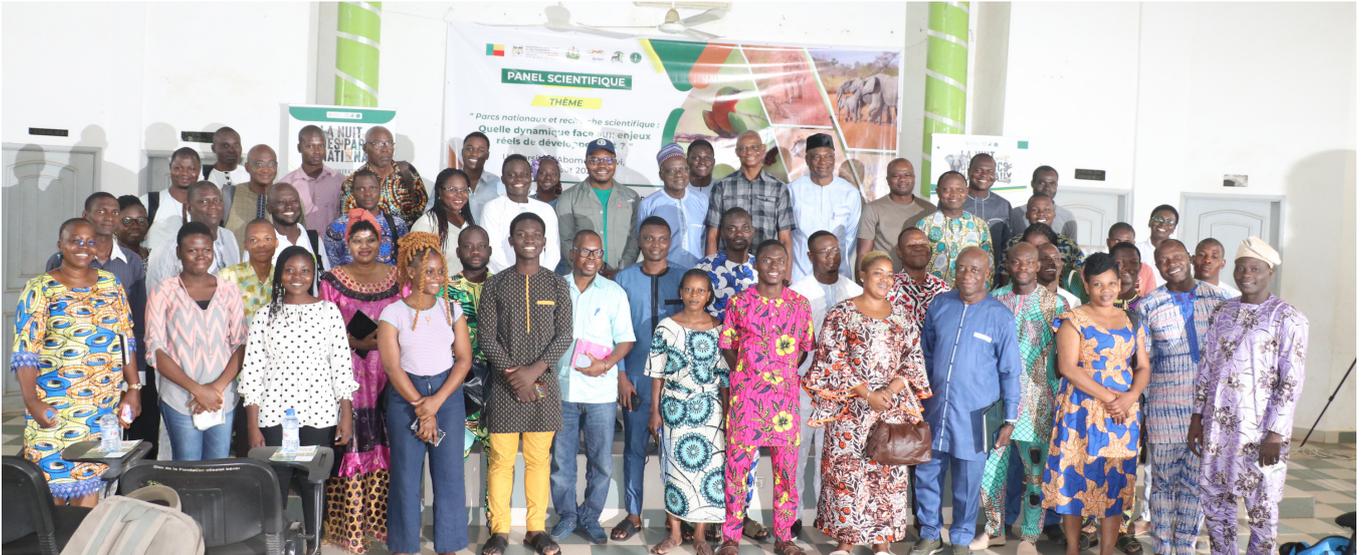


Photo d'ensemble à la fin du Panel scientifique

Une séance de fitness mémorable sous la pluie



Fitdance sous la pluie au cours du Fitness des Parcs nationaux

Sous une pluie battante du samedi matin du 02 septembre 2023, une foule déterminée a envahi l'esplanade de l'Amazone pour la séance de fitness des parcs nationaux. Plus d'une centaine de participants ont bravé les éléments pour rejoindre l'événement. Sous la houlette de Lionel Kinha, éducateur sportif, les participants ont entamé l'échauffement Cardio et Abdos avant de se lancer dans le Fitdance Cardio et

Steps animé par le coach Abnor Ligan sur un tapis rouge. Pendant une heure, les sportifs se sont laissés emporter par la bonne musique, démontrant énergie et enthousiasme.

José TONATO, Ministre du Cadre de Vie et des Transports Chargé du Développement Durable, présent sur l'événement aux côtés de Barthélémy

KASSA, Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale, 9ème législature, a partagé quelques moments avec les participants avant de se retirer. **«Nous avons fait du sport sous la pluie, c'est inédit... Les gens sont restés sous la pluie et on s'est régalez»**, a déclaré Lionel Kinha, éducateur sportif, à la fin de la séance de fitness. Les organisateurs ont exprimé leur gratitude envers les participants qui ont affronté la pluie pour partager ce moment crucial en faveur de la nature.

Hugues AKPONA, Directeur Régional des Opérations d'African Parks pour l'Afrique de l'Ouest, a souligné l'importance de la mobilisation pour la préservation des aires protégées, déclarant: **«Notre mission est de réhabiliter les aires protégées qui sont en pleine dégradation sur le continent.»** La séance de fitness s'est conclue avec des dons de sang et des jeux divers, mettant ainsi fin à cette partie des activités de «La Nuit des Parcs Nationaux».

En fin de compte, l'initiative **«La Nuit des Parcs nationaux»** a permis d'informer efficacement les Béninois et le public extérieur sur les parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin, ainsi que sur le modèle de gestion d'African Parks et ses progrès significatifs en matière de conservation des aires protégées en Afrique. Un grand nombre d'entre eux ont exprimé le souhait de voir cette initiative se répéter.



José TONATO, Ministre du Cadre de Vie et des Transports Chargé du Développement Durable à(g) et Barthélémy KASSA, premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale, 9ème législature à (d).



Photo d'ensemble à la fin du Fitness des Parcs nationaux



Photo de groupe à la fin du Fitness des Parcs nationaux

JOURNÉE MONDIALE DES RANGERS 2023 :

LES RANGERS DES PARCS NATIONAUX DE LA PENDJARI ET DU W-BÉNIN HONORÉS

Le 31 juillet de chaque année est consacré aux Rangers du monde entier, acteurs en première ligne de la conservation de la biodiversité.

La journée mondiale des écogardes (Rangers) est commémorée chaque 31 juillet. Instaurée depuis 2007 par la Fédération Internationale des Rangers, cette journée a pour objectif de célébrer le travail des Rangers. Une attention

particulière est accordée à ces héros de la nature et un hommage est rendu à ceux d'entre eux ayant perdu la vie dans l'exercice de leur mission qu'ils accomplissent dans des conditions souvent difficiles face aux intempéries, sur le front du braconnage et dans des contextes de sécurité particuliers, des accidents de travail et même face à la fureur de la faune sauvage. « 30 x 30 » est le thème choisi pour l'édition 2023 de la journée mondiale des Rangers. Il est inspiré de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique issue de la 15ème Conférence des Parties de 2022 (COP15), où un cadre mondial pour la biodiversité a été adopté par les dirigeants ; les décideurs du monde entier et les représentants des différentes parties prenantes. L'objectif 3 stipule qu'au moins 30 % de la planète doit être efficacement conservée et gérée d'ici à 2030.

Dans les parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin, cette célébration n'est pas passée inaperçue. Les Rangers des deux parcs ont été célébrés. Tout a commencé par un feu de camp la veille avec des chants et danses typiquement inspirés de la culture et de la tradition béninoise. Ce 31 juillet 2023, plusieurs manifestations ont été organisées notamment un semi-marathon sur 22km, la distinction des Rangers les plus méritants, des moments de réjouissance et d'échange. A l'occasion, les directeurs des Parcs Pendjari et W-Bénin (Habteyesus Mathewos TADESSE et Abdel-Aziz BELLO, chacun dans son Parc) ont rendu hommage aux Rangers qui ont



Echange du Staff avec les Rangers de la Pendjari



Photo d'ensemble des Rangers et du Staff du Parc national de la Pendjari

perdu la vie dans l'exercice de leur métier. Ensuite avec tout leur staff, ils ont prononcé des discours de reconnaissance, de mérite et de félicitation aux Rangers encore en fonction. *« A cette occasion de la célébration de la journée mondiale des Rangers, je vous adresse mes sincères félicitations pour vos efforts consentis et vos sacrifices. Sachez que le travail que vous faites est un travail noble qui contribue énormément à la santé de la biodiversité et celle de la planète toute entière »*, a adressé aux Rangers, **Abdel-Aziz BELLO**, Directeur du Parc national W-Bénin. *« Merci à chacun d'entre vous qui fournissez des efforts inlassables dans la lutte contre le braconnage surtout dans le contexte sécuritaire que nous connaissons. Tenons bons et maintenons le cap ! La nature nous sera toujours reconnaissante. »*, dira le Directeur du Parc national de la Pendjari, **Habteyesus Mathewos TADESSE**.

La protection et la gestion des ressources naturelles sont un devoir sacré pour les personnels de la brigade spéciale de lutte anti-braconnage. Le Ranger est donc chargé de la surveillance et de la protection des aires protégées. Il défend la biodiversité en contribuant à la lutte contre le braconnage,



Parc National de la
Pendjari
Benin



Minute de silence en mémoire des Rangers décédés -Parc Pendjari



Semi-marathon du 31 Juillet 2023 au Parc national de la Pendjari



Photo d'ensemble des rangers et du Staff / Parc W-Bénin

la coupe illégale de bois, la transhumance illégale et l'empiètement du front agricole. Le Ranger est soumis à l'obligation de servir les intérêts de l'Etat avec loyauté, diligence, efficacité, impartialité et désintéressement dans le respect de la législation et de l'administration des aires protégées en vue de la sauvegarde de leurs ressources naturelles.

Au vu de toutes ces missions qu'accomplissent les Rangers, certains acteurs n'ont pas manqué de leur délivrer des messages d'encouragement. « Je voudrais leur dire de s'armer de courage, d'être plus vigilants, plus déterminés quotidiennement dans leur travail de jour comme de nuit pour limiter les risques du métier et surtout pour accomplir diligemment le travail que la Nation leur a confié », a déclaré Thomas DASSI, Procureur général de Parakou. Tout comme lui, le roi de Banikoara a salué le mérite des Rangers des Parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin. « Vivement, nous leur souhaitons bonne chance et bonne santé. Nous n'aimerons pas que le Parc s'envole et disparaisse. Non ! Nous souhaitons encore beaucoup d'éléments pour nous aider à garder le Parc. C'est quelque chose de bon, de joli. Nous leur souhaitons bonne fête des Rangers. Que Dieu les bénisse et leur donne la force de continuer à protéger nos aires protégées », s'est exprimé Sa Majesté Nansounon XXI.

Depuis la prise de gestion déléguée par African Parks, en 2017 pour la Pendjari et 2020 pour le W-Bénin, le taux de braconnage s'est considérablement réduit grâce aux efforts de la Brigade spéciale de lutte anti-braconnage.



Habteyesus TADESSE, Directeur du Parc Pendjari (à droite) remettant le lot au au Ranger GNAMMI Kougo Jérôme, vainqueur du semi-marathon



Abdel-Aziz BELLO, Directeur du Parc W-Bénin (à d) remettant un certificat de mérite au Ranger Blaise KOUNAGBE



Distinction des Rangers les plus méritants / Parc W-Bénin





Photo d'ensemble à la fin de l'atelier bilan 2023 des actions d'appui au développement communautaire

IMPLICATION DES COMMUNAUTÉS DANS LA GESTION DES PARCS NATIONAUX DE LA PENDJARI ET DU W-BÉNIN :

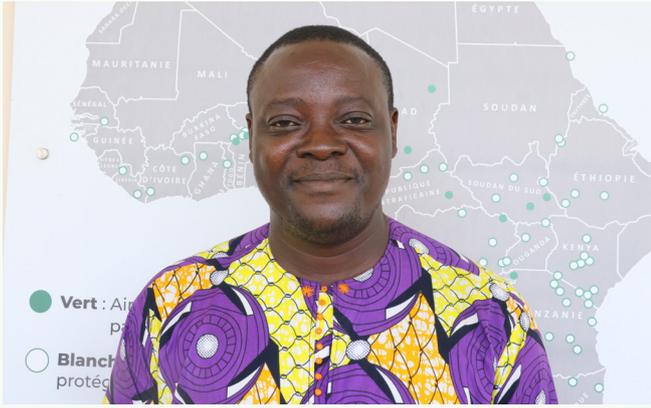
POINT SUR L'APPORT DES AVIGREF

L'Union des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (U-AVIGREF) est une structure faitière possédant la reconnaissance juridique en tant qu'association à but non lucratif depuis 2001. Elle a pour mission de concilier les besoins de la population riveraine avec les exigences de la conservation. Sa vision est de faire des aires protégées de la Pendjari et du W-Bénin, un modèle de cogestion et le moteur du développement durable de la région et la diminution de la pression sur les ressources naturelles. L'Article 3 de la loi 2002-16 portant régime de la faune en République du Bénin, stipule que la gestion de la

faune et de ses habitats doit être faite en partenariat avec les populations riveraines en vue de maintenir et de développer, à long terme, ses valeurs et ses fonctions biologique, écologique, socio-économique, alimentaire, scientifique, éducative, culturelle, esthétique et récréative. L'AVIGREF Pendjari et l'U-AVIGREF W-Bénin se donnent respectivement donc pour objectifs de participer à la gestion durable de la Réserve de Biosphère de la Pendjari et du W-Bénin et de réduire la pression des populations sur la réserve par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus. Elles contribuent à la gestion durable de la réserve en mobilisant les populations riveraines et en initiant des projets pour lesquels elle arrive à décrocher des financements.



Djaléni Christophe DJATTO, Directeur Exécutif de l'AVIGREF - Pendjari



Francisco Jeannot Secrétaire Exécutif de l'UR-AVIGREF du Parc W-Bénin

Depuis la prise de la gestion déléguée par African Parks en 2017 pour la Pendjari et en 2020 pour le W-Bénin, chacune de ces associations contribue à l'amélioration des relations entre le gestionnaire et les populations riveraines en respectant les exigences de conservation de la biodiversité. Elle œuvre à l'adhésion et à la participation active des populations riveraines pour la protection des parcs et le bien-être socioéconomique des populations riveraines. L'AVIGREF Pendjari et l'U-AVIGREF W-Bénin mènent entre autres les activités suivantes : i) organiser les populations pour leur implication dans la gestion du parc ; (ii) sensibiliser sur les enjeux de la conservation des ressources naturelles, (iii) informer les populations sur les réglementations et la nouvelle stratégie de gestion ; (iv) participer à la gestion durable de la zone d'occupation contrôlée (ZOC) par la promotion de l'agriculture durable, (v) contrôler avec les directions des parcs l'exercice de la chasse sportive et de la pêche ; (vi) organiser le contrôle de l'application des règles d'accès aux ressources naturelles ; (vii) assurer le partage de l'information dans le cadre de l'application de la loi, (viii) appuyer les actions de développement local et d'éducation environnementale ; (ix) assurer la mobilisation des communautés pour les travaux d'aménagement du parc ; (x) assurer le renforcement et la sensibilisation concernant le système de gestion de plaintes.

Quelques acquis de l'implication des communautés dans la gestion des Parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin

Pour rendre effectives l'implication et la participation des communautés riveraines dans la gestion des

parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin, des organes de gestion et cadres de concertation représentatifs des différentes parties prenantes et couches socio-professionnelles sont mis en place et régulièrement animés, de 2018 à ce jour. Ainsi, chaque parc dispose d'un conseil de gestion dont les représentants des communautés et collectivités locales sont les présidents-AVIGREF et les Maires des communes riveraines. Le Conseil de gestion fournit des avis et appuis stratégiques à l'Unité de Gestion du parc en matière de gestion, de financement et de développement du parc et l'aide à résoudre les problématiques pouvant surgir au fil du temps.

De façon spécifique, un comité local de suivi des activités du parc national de la Pendjari au sein duquel presque toutes les couches socio-professionnelles autour du parc sont représentées (Préfecture, Maires



Apiculteurs du village de Pessagou (Pendjari)



Riverains de Finfingou à Banikoara après réalisation d'un point d'eau

des Communes riveraines, AVIGREF, pêcheurs, éleveurs, chasseurs locaux, guides touristiques, sages et notables, agriculteurs, associations de femmes, etc., est mis en place et fonctionne conformément aux dispositions qui le régit.

Hormis l'animation des dispositifs institutionnels mis en place, les communautés sont impliquées dans

l'exécution des activités telles que la participation aux sélections des Rangers, l'amélioration du niveau d'engagement des communautés riveraines à la conservation du parc grâce aux actions d'information, de communication et d'éducation menées (10 000 membres touchés pour la Pendjari et 55 000 pour le W-Bénin). A cela s'ajoutent :

- les actions d'aménagement pour la gestion durable des terres : l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'utilisation des terres de la Zone d'Occupation Contrôlée (ZOC) ; l'installation des pistes matérialisant la limite du front agricole
- la gestion pacifique des conflits homme-faune pour les dégâts de la faune du parc sur les cultures et les animaux domestiques (Soit 15.723.150 FCFA pour les deux parcs, dont 8 439 150 FCFA pour la Pendjari et 7.284.000 FCFA pour le parc W-Bénin ;
- l'installation des pistes du front agricole autour du Parc national W-Bénin pour contrôler l'avancée des champs (Environ 200 Km) et limiter les conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- l'installation de la ligne de clôture de 96 Km

du parc Pendjari pour une gestion efficace des conflits homme-faune ;

- la valorisation des sites écotouristiques (les Cascades de Tanongou) : Plus de 40 millions de bénéficiaires en 8 ans.
- l'identification et l'aménagement des points d'eau pour l'abreuvement du bétail autour des parcs (8 points d'eau aménagés) ;
- la mobilisation de la main d'œuvre locale pour les travaux d'aménagement à l'intérieur des parcs (plus de 700 manœuvres en 5 ans et plus de 200 emplois permanents pour la Pendjari et plus de 3000 manœuvres en 3 ans pour le W-Bénin).

Aussi convient-il de mentionner que les communautés ont accès aux ressources naturelles dans les zones cynégétiques des deux parcs (environ 100.000 personnes touchées). Elles bénéficient d'appuis technique, organisationnel et matériel dans la promotion de l'économie locale ; par les activités génératrices de revenus (AGR) et la promotion de l'agriculture durable à la périphérie des parcs.



Palais Royal de Banikoara avec sa Majesté Nansounon XXI

COLONIE DE VACANCES ÉDITION 2023 DANS L'ATACORA :

MADAME LA PRÉFÈTE LYDIE DÉRÉ CHABI NAH SATISFAITE



Entrée des jeunes filles à la préfecture du département de l'Atacora

La 2^{ème} édition des colonies de vacances dans l'Atacora, s'est tenue du 06 au 12 août 2023 au Lycée de Jeunes Filles de Natitingou. Elle a réuni des jeunes filles de 13 à 16 ans venues des départements de l'Atacora et l'Alibori en tablant sur l'inclusion sociale à travers la participation des minorités ethniques, des filles vivant avec un handicap et des filles dans les localités frontalières très vulnérables à l'extrémisme violent. L'objectif est de leur offrir un cadre d'expression et d'échange afin de renforcer leur leadership et leur engagement citoyen en faveur de la cohésion sociale. C'est pourquoi le thème choisi est intitulé : « **Engagement des jeunes filles élèves des départements de l'Atacora et de l'Alibori pour le développement d'un environnement de cohésion sociale et de paix favorable à leur éducation** ».

Initié sous le lead des Préfets de l'Atacora et de l'Alibori et de l'Association les Championnes de l'Atacora,

cent-cinquante (150) jeunes filles des établissements scolaires des deux départements ont pris part à la deuxième édition des colonies de vacances. Une édition soutenue principalement par l'Unicef, Plan international Bénin et African Parks. L'organisation s'est imposée une allure écologique avec « **zéro sachet plastique** » à l'usage des colons. A cet effet, des gourdes ultra modernes ont été mises à la disposition des jeunes filles par African Parks pour leur besoin d'alimentation en eau potable. Pendant cinq jours de partage et de brassage empreints de bienveillance, de convivialité, et de respect réciproque, ces jeunes filles ont été encadrées à devenir des leaders et ambassadrices de la cohésion sociale. Des panélistes très avertis ont échangé avec les participantes sur des thématiques aussi variées que pertinentes pour le développement de leur leadership. Pour le préfet de l'Atacora, l'initiative répond à une expression de résilience des jeunes filles élèves de l'Alibori et de l'Atacora en lien avec les efforts attendus de chaque



Les Officiels lors du lancement de la colonie de vacances

couche sociale dans ce contexte particulièrement sensible. **« Cet engagement collectif augure de la volonté unanime de lever les stéréotypes et pesanteurs sociologiques incompatibles à un monde plus juste, inclusif et égalitaire à l'égard des filles et des femmes. Aussi, avons-nous compris la nécessité de fédérer les synergies pour des activités à fort impact communautaire »**, a déclaré Lydie Déré Chabi Nah. L'autorité Préfectorale a traduit sa gratitude à Plan International Bénin, à l'Unicef et à African Parks pour leurs appuis techniques, financiers et matériels et surtout pour leur disponibilité à ses côtés pour relever au quotidien les défis de la protection des adolescents et jeunes dans l'Atacora. **« Je suis également reconnaissante envers African Park Network pour son appui à la colonie et aux communautés riveraines du Parc national de la Pendjari »**, a-t-elle ajouté. En se réjouissant de la réussite de cette 2ème édition, elle n'a pas manqué d'adresser un message de fierté aux jeunes filles participantes : **« Restez dignes de toujours mériter l'accompagnement de nos partenaires en devenant des modèles dans votre entourage. Lutte sans cesse pour votre avenir, vous resterez responsables de votre destin »**.

Pour rappel, la cérémonie officielle de lancement de la 2ème édition de colonie des vacances s'est déroulée sous la houlette du Préfet de l'Atacora, Lydie Déré Chabi Nah et de son collègue de l'Alibori, Ahmed Bello Ky-Samah. C'était en présence de la Représentante Résidente de l'Unicef, Djanabou Mahondé, du Directeur de l'Unité Nord de Plan International Bénin, Paul Sabi Boum, du Représentant Résident Adjoint de l'UNFPA, LIBALI Benoit, des maires



Cet engagement collectif augure de la volonté unanime de lever les stéréotypes et pesanteurs sociologiques incompatibles à un monde plus juste, inclusif et égalitaire à l'égard des filles et des femmes. Aussi, avons-nous compris la nécessité de fédérer les synergies pour des activités à fort impact communautaire

a déclaré **Lydie Déré Chabi Nah**

des communes de l'Atacora, des membres de la Conférence Administrative Départementale, de la Directrice exécutive de l'Association les Championnes de l'Atacora, Chantal N'Kouei, des représentants d'African Parks Bénin et bien d'autres acteurs.



Vue large des jeunes filles participantes

FINNESS

DES
PARCS NATIONAUX

avec **MoovMoney**

Repoussez vos limites !



16
Déc.
2023

📍 Cotonou
Place de
l'étoile Rouge

06
Janv.
2024

📍 Calavi
UAC, sur le terrain
de basket

27
Janv.
2024

📍 Porto-novo
Stade Charles
de gaulle

23
Déc.
2023

📍 Cotonou
Place de
l'amazone

13
Janv.
2024

📍 Ouidah
Maison de la culture
Quartier Gbenan

03
Fév.
2024

📍 Cotonou
Place de
l'amazone

30
Déc.
2023

📍 Cotonou
Agla, maison
des jeunes

20
Janv.
2024

📍 Porto-novo
Esplanade de
Assemblée Nationale

» **A partir de
6H30mn**

» **01 bouteille d'eau
minérale**

(Offert par Fifa de Sainte Luce)

Au programme

- Echauffement - Cardio et abdos avec des Coach sportifs
- Fitdance cardio et Steps
- Don de sang et jeux divers
- Découverte des produits PUR Pendjari et W-Bénin
- Conseils en Nutrition et Santé avec une nutritionniste

Avec
les coaches



Abnor



Lionel

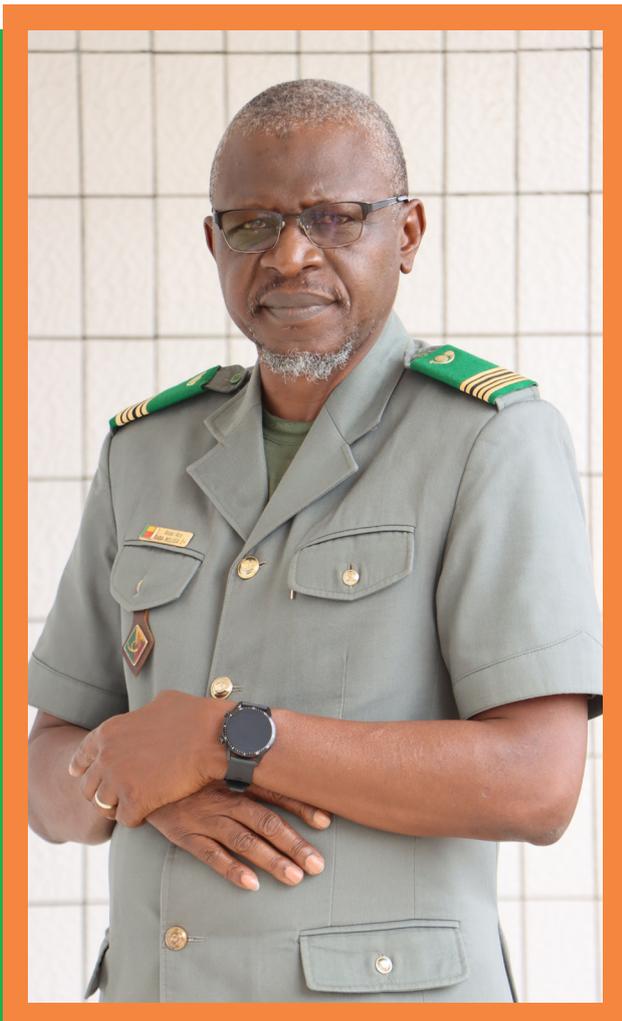
Infoline au :
+229 94 99 03 99



INVITÉ : COLONEL ABDEL AZIZ BABA-MOUSSA, DIRECTEUR GENERAL DU CENAGREF



Le CENAGREF est donc l'œil de l'Etat et siège dans les instances de gouvernance prévues par les contrats de délégation...



Conformément au décret n° 2022-458 du 27 juillet 2022, portant approbation des statuts du Centre national de Gestion des Réserves de Faune, le CENAGREF a pour mission la conservation et la gestion rationnelle des espaces bénéficiant de mesures spéciales de protection et de gestion de la faune et comprenant en particulier les réserves naturelles intégrales, les parcs nationaux, les réserves de faune, les réserves spéciales ou sanctuaires de faune, les zones cynégétiques et leurs zones tampons y compris les aires marines protégées. Dans ce numéro, Le Magazine ECHOS DE NOS PARCS reçoit le Conservateur de 1ère classe Abdel Aziz BABA-MOUSSA, Directeur Général du CENAGREF pour nous présenter le point des actions de sa structure et les perspectives.

A - ECHOS DE NOS PARCS : Monsieur le Directeur Général, quel inventaire faites-vous des aires protégées sous votre contrôle ?

DG/CENAGREF : Actuellement nous avons les deux Réserves de Biosphère incluant les parcs nationaux du Nord Bénin que sont les Parcs nationaux de la Pendjari et du W Bénin et leurs zones cynégétiques; la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Mono dont l'Aire Marine Protégée de la Bouche du Roy est partie intégrante et la Réserve de Biosphère de la Basse vallée de l'Ouémé dont l'Aire Marine Protégée (l'AMP) de Donaten est partie intégrante. Aussi le CENAGREF a-t-il conduit une étude de reclassification



Photo d'ensemble après la visite du DG/CENAGREF et du Directeur Régional d'African Parks dans le boma de translocation des guépards au parc national de la Pendjari

du complexe de massifs forestiers des Monts Kouffè et Wari-Marô et de l'Ouémé Supérieur. Les discussions sont actuellement en cours avec la Direction générale des Eaux, Forêts et Chasse pour faire de ce complexe forestier le troisième Parc National du Bénin. Nous pouvons compléter cette liste avec les trois Ranchs fauniques de Gbadagba dans la Commune de Djidja, de Domè dans la Commune de Zogbodomey et de Djalloukou dans la Commune de Savalou.

Nous n'allons pas passer sous silence, les partenariats que nous établissons avec des structures comme la SONAB pour suivre certaines espèces de faune au niveau du Noyau Central de la Forêt Classée de la Lama et au niveau de la forêt classée de Pénessoulou dans la Commune de Bassila.

B - ECHOS DE NOS PARCS : Quelle est le rôle du CENAGREF dans la gestion des parcs nationaux dans le contexte de la délégation de leur gestion et quelle est la nature de vos relations avec l'ONG African Parks qui en assure la gestion déléguée ?

DG/CENAGREF : Vous faites bien de poser cette question parce que dans l'inconscient populaire, le CENAGREF a disparu du fait de la mise en délégation de gestion des parcs nationaux de la Pendjari et du W Bénin par l'Etat béninois. Ce que bon nombre de nos compatriotes ne savent pas, c'est que ce mode de gestion est prévu dans les statuts du CENAGREF. Pour revenir à votre question, les contrats de délégation de gestion signés avec APN stipulent que le CENAGREF assure pour le compte du Gouvernement et à travers le Comité de suivi faisant office de Conseil d'Administration, la mission de suivi de la mise en œuvre de ces contrats. En outre, le CENAGREF veille à ce que la gestion des deux complexes s'opère conformément aux conventions et accords internationaux ratifiés par le Bénin et dans le respect de la législation et réglementation nationales en matière de conservation de la biodiversité, de la faune et de ses habitats.

Le CENAGREF est donc l'œil de l'Etat et siège dans les instances de gouvernance prévues par les contrats de délégation de gestion

notamment le Conseil de Gestion et le Comité de Suivi de ces deux parcs.

Le CENAGREF facilite également l'adoption en Conseil des Ministres des documents stratégiques notamment les Plans d'Aménagement et de Gestion, etc.

Le CENAGREF pour finir, veille à la déclinaison et la mise en œuvre des stratégies nationales en matière d'aménagement et de gestion de la faune et de son habitat.

Quant aux relations entre le CENAGREF et APN, je puis dire sans hésitation, qu'elles sont bonnes et empreintes de respect mutuel, de franche collaboration, de transparence dans la recherche des options les plus performantes pour le développement durable de nos parcs nationaux et des populations riveraines.



Visite au Parc national de la Pendjari

C - Quelles relations entretenez-vous avec les autres acteurs de la conservation, notamment la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse et les acteurs privés intervenant dans la conservation ?

DG/CENAGREF : Faut-il vous le rappeler, c'est à la Direction générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC) que l'Etat a confié le domaine forestier y compris les parcs nationaux, les réserves de faune et les forêts classées, périmètres de reboisement et autres. À cet égard nous entretenons de relations de collaboration franches et conviviales avec la DGEFC qui est d'ailleurs le chef de file du Programme Eaux, Forêts et Chasse. Quant à nos relations avec les autres acteurs institutionnels, les partenaires techniques et financiers, les partenaires privés de la conservation, elles sont bonnes et constructives.

D - Quel sont les grandes lignes de la politique nationale en matière de conservation des aires protégées ?

DG/CENAGREF : Le Bénin s'est doté d'une nouvelle politique forestière 2023 – 2032 en février 2023 dont la vision s'énonce ainsi qu'il suit « **A l'horizon 2040, le Bénin est un pays vert où les ressources naturelles et forestières participent de manière soutenue au bien-être social des populations et au développement durable** ». Cette politique repose sur trois principes que sont :

- le principe de protection et de mise en valeur règlementée ;
- le principe de gestion participative ; et
- le principe de coopération transfrontière.

A cela nous devons mentionner la Stratégie de conservation des réserves de faune 2023-2027 dont les trois orientations stratégiques sont les suivantes :

- **la gestion efficace et efficiente des Réserves de Faune du Bénin** à travers cinq axes stratégiques qui renferment outre les activités quotidiennes de gestion à améliorer, la capitalisation des acquis, la durabilité du financement, la gestion de l'interface Réserve de Faune – zones périphériques et le renforcement du Partenariat Public-Privé ;
- **l'amélioration de la gouvernance des Réserves de faune** à travers les transferts de compétences et le renforcement de capacité du Centre national de Gestion des Réserves de Faune qui est le chef de file des acteurs dans ce domaine ; Et enfin
- **la Conservation de la biodiversité dans un système cohérent et équilibré de réserves de faune** à travers la création de nouveaux parcs nationaux et réserves de faune du Nord au Sud.

E - Quelle est votre vision pour le CENAGREF ?

DG/CENAGREF : Lorsque je prenais service en juillet 2021, le contrat de délégation de la gestion du Parc National du W-Bénin avec APN (octobre 2020) datait seulement de quelques mois après celui du Complexe Pendjari effectif depuis 2017. Il fallait donc rapidement repenser le CENAGREF et le positionner tant au plan national qu'à l'international. Pour moi, il faut que les réserves de Faune soient bien gouvernées. Ce qui constituera un outil efficace de la conservation de la biodiversité, contribuant ainsi au développement durable et à

l'intégration régionale. Bien sûr, ma conception des réserves de faune s'inscrit bien dans le plan stratégique du CENAGREF qui est la boussole de conduite.

Je voudrais faire du CENAGREF l'autorité principale de tutelle de gestion des aires protégées et réserves de faune du Bénin et chef de file des acteurs qui interviennent dans la conservation de ces réserves aussi bien sur le plan national qu'à l'international. Pour cela nous travaillons à consolider la confiance avec nos partenaires mais également avec notre hiérarchie de tutelle. Nous rêvons aussi que toutes les aires protégées, les réserves de faunes, les aires communautaires de conservation de la biodiversité ou aires Protégées de Conservation, les Aires Marines protégées, soient dotées de documents d'aménagement et de gestion avec des organes de gestion fonctionnels.

Déjà nous avons commanditées plusieurs études courant 2022 qui nous ont permis d'actualiser la catégorisation des Aires protégées du Bénin, d'avoir les résultats de l'étude de faisabilité de la reclassification du complexe Wari Maro et Monts Kouffè en un parc national, de disposer d'un guide méthodologique de mise en délégation des aires protégées du Bénin assorti d'indicateurs pour suivre les contrats de délégation. Les corridors écologiques ont été également cartographiés et décrits.

Sur le plan régional et international, le CENAGREF pourra émerveiller et s'imposer dans les organisations dont il est membre par son dynamisme et ses succès mais aussi par la qualité des modèles de gestion des aires protégées implémentés au Bénin.

Pour résumer, notre vision est de veiller à ce que toutes les aires protégées sous gestion du

CENAGREF acquièrent des labels internationaux, gages de leur bonne gestion. Ainsi le CENAGREF contribuera significativement au Programme d'Actions de Gouvernement à travers une offre écotouristique diversifiée et structurante dans toutes les régions du Bénin et également à l'atteinte de l'objectif 30/30 de Montréal.

F - Quels sont les grandes lignes de votre plan stratégique, les actions mises en œuvre, les progrès enregistrés et les difficultés rencontrées ?

DG/CENAGREF : Le plan stratégique s'articule autour de deux orientations stratégiques qui poursuivent l'atteinte de deux objectifs stratégiques. La première orientation stratégique qui est « Amélioration de la gestion durable et intégrée des réserves de faune au Bénin » s'articule autour de cinq axes stratégiques et vise le renforcement du réseau des aires protégées

La deuxième orientation stratégique intitulée « : Planification participative des connaissances et renforcement des capacités internes du CENAGREF » se décline en trois axes stratégiques qui visent la modernisation des structures et du mode de fonctionnement du CENAGREF.

Afin d'optimiser l'exécution de sa programmation, le CENAGREF a décidé de développer en opérationnel un programme support. Ce choix s'est appuyé sur une démarche de gestion axée sur les résultats et ne compromet guère sa position dans le programme budgétaire numéro 1 du document de programmation pluriannuelle des dépenses du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable. Le programme opérationnel est intitulé « Gestion durable et intégrée des réserves de faune au Bénin ».

La plupart des actions prévues connaissent déjà un début de mise en œuvre notamment la mise en conformité des Aires protégées à la catégorie II et VI de l'UICN ; la création des Aires marines protégées, la cartographie des corridors écologiques en vue de leur gestion, les actions tests dans le complexe Wari Maro Monts et Kouffè, la promotion de la conservation ex situ de la faune à travers les ranchs fauniques, etc. Le challenge auquel le Centre fait face actuellement est lié à la petite taille de son personnel et à la complexité des procédures aussi bien nationales qu'avec certains bailleurs. Nous restons confiants en l'avenir et déterminés à atteindre les objectifs que le Gouvernement nous a assignés.

G - Quelles sont vos perspectives en matière de gestion des réserves de faune ?

DG/CENAGREF : Le Gouvernement du Bénin à travers son Programme d'Action (PAG) 2021-2026, en son pilier 3 « améliorer les conditions de vie des populations » et son axe stratégique 7 « Développement équilibré et durable de l'espace national », a fait du tourisme un levier stratégique pour le développement en mettant un accent particulier sur l'amélioration de la conservation et de la gestion des aires protégées en République du Bénin.

Dans cette perspective, le CENAGREF tout en assurant une bonne gouvernance des aires protégées sous sa tutelle, entend s'investir sur trois champs principaux :

- l'opérationnalisation du nouveau Parc national des Monts Kouffè et Wari-Marou ;

- le développement des Aires Marines Protégées et des Réserves de Biosphères du Sud ;
- l'aménagement et la sécurisation de trois ranchs fauniques.

En effet la création du nouveau parc national au centre du Bénin constitue une alternative non seulement à la situation sécuritaire actuelle mais également pour les touristes qui ne souhaitent pas faire le déplacement jusqu'au niveau des parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin.

En ce qui concerne le développement des AMP et des réserves de biosphère du Sud qui bénéficient déjà du soutien technique et financiers des partenaires, nous nous engageons à les doter de Plans d'aménagement et de gestion et les mettre en œuvre. Pour information, du fait que la Réserve de Biosphère du Mono et l'AMP de la Bouche du Roy bénéficient déjà d'un financement de l'Union française pour sa mise en valeur nous concentrons des efforts sur l'AMP DE Donaten où nous venons de lancer les études diagnostiques sur financement du Budget national qui débouchera sur l'élaboration du PAG avec la contribution du Réseau des Aires marines protégées de l'Afrique de l'Ouest (RAMPAO).

Je voudrais souligner également que nous allons aménager et sécuriser les Ranchs fauniques de Gbadagba, Domè et Djaloukou, y réintroduire par des translocations des espèces de faune adaptées et ensuite les mettre en concession soit avec les communes dont ils dépendent soit avec des privés qui seraient intéressés.



African Parks

STRATÉGIE 161

- Parcs africains identifiés comme des zones protégées clés
- Zones protégées actuellement gérées par African Parks

COIN DES TALENTS

Julien CHEVILLOT, ENTRE AVENTURE ET PASSION

Le visage aux traits fins, Julien Chevillot est un homme à l'allure calme et élégante. Mais derrière son calme apparent se cache un talent avec des qualités professionnelles et des valeurs humaines impressionnantes.

Originaire d'un petit village près de Lyon en France, Julien Chevillot a découvert le parc national du W en 2009 lors d'un stage d'études de BTS en Gestion et Protection de la Nature, pour étudier l'impact du braconnage sur l'environnement. Alors, il tomba amoureux du lieu et donnait toute son énergie et son temps pour soutenir la gestion du Parc W, dans un premier temps à travers des projets de conservation des félins puis par la reconstruction en 2014 de l'auberge des chutes de Koudou pour en faire un pôle de conservation et de tourisme dans le Parc W - Bénin. Il s'était associé à un ami très proche qui partage ses idéaux pour la protection et le développement du Parc W, Moussa BIO NIGAN, Prince Baatonu et natif de Banikoara, l'une des Communes riveraines du parc.

Pour soutenir la conservation du Parc W, Julien a fondé en 2015 l'Association des Campements Touristiques pour l'Appui à la Gestion du Parc Régional W (ACTAG-PRW) et démarché plusieurs ONGs et partenaires ayant permis de mobiliser des financements et dotation d'équipements destinés à renforcer les opérations de lutte anti-braconnage, de suivi des grands carnivores et d'aménagement des pistes dans le Parc Régional W au Bénin, Burkina Faso et Niger. En même temps que la mobilisation de financement, Julien organisait et coordonnait aussi les opérations sur le terrain ; c'est ainsi qu'a été créé en 2016 la brigade félins, dans le Parc W-Niger, dont le soutien a ensuite été étendu au Bénin et Burkina Faso. Pour la première fois des images de léopard étaient prises dans le Parc W, et de très rares photos de guépards permettaient d'améliorer de manière concrète leur protection.

La nature ses premières amours

« J'ai très vite découvert ma passion pour la conservation des ressources naturelles et en particulier pour les félins, qui m'ont toujours intrigué de par leurs comportements, attitudes et élégance de manière général. J'ai très vite développé comme objectif de ma vie de pouvoir contribuer de mon mieux à leur conservation dans leurs milieux naturels », confie Julien Chevillot très épanoui d'être en connexion avec la nature. Il a rejoint African Parks à travers le Parc national de la Pendjari en juin 2019 pour occuper le poste de Responsable des projets spéciaux par intérim. Il a ensuite occupé ce poste couplé à celui de Responsable de la Conservation au Parc National du W-Bénin dès le lancement du Plan d'Intervention



Prioritaire en Octobre 2019. En 2022, il s'est focalisé sur le poste de Responsable du financement et du rapportage et depuis 2023 il a étendu ses fonctions sur les Parcs Pendjari et W-Bénin.

Passionné par les progrès et le développement de la conservation des aires protégées, Julien Chevillot a joué un rôle clé dans la réussite des opérations de pose de colliers pour le suivi satellitaire sur des lions, éléphants et bubales dans le parc national W-Bénin en 2020 et 2021.

« C'est grâce à Julien que nous avons filmé le léopard pour la 1ère fois dans le W-Bénin. Je ne peux jamais oublier Julien, parmi tant d'amis, il est très sérieux et ne s'amuse pas avec le travail » rappelle Moussa, ancien gérant de l'auberge des chutes de Koudou.

Julien est un passionné du travail et ne reporte jamais à demain ce qu'il peut faire aujourd'hui. Aussi répond-il spontanément à toutes les sollicitations de ses collaborateurs pour la bonne exécution du travail d'équipe. Très rigoureux, il est l'un des agents qui veille scrupuleusement au respect des procédures d'opération standards d'African Parks. Il tient au respect des délais d'exécution des tâches et ne cesse de rappeler les échéances à ses collègues facilitant ainsi l'atteinte des meilleures performances de l'unité de gestion du parc. Pour cet amoureux de la faune, la vie en ville relève d'une véritable contrainte. Comme loisirs, Julien Chevillot aime les randonnées pédestres dans la nature, le suivi et le pistage des animaux sauvages et la course à pied. Son met béninois préféré est l'igname pilée à la sauce de feuilles de baobab.

NOTRE IMPACT

PARC NATIONAL DE LA PENDJARI

I- MANAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

Au **31 Décembre 2023**, l'effectif du personnel du parc national de la Pendjari est de **334** agents dont **329** nationaux et **05** expatriés.

Nouvelles infrastructures construites :

- Construction des logements des rangers à la base opérationnelle ;
- Extension du bâtiment de l'infirmerie à la base opérationnelle ;
- Installation d'un pylône de LoRa Gate Way ;
- Construction de radiers en béton et de ponceaux ;
- Entretien de la piste de chasse Batia-embranchement de Tamaloussi ;
- Entretien de la nouvelle piste aux éléphants ;
- 50,2 km de route ont été renforcées en latérite et un total de 13 radiers et ponceaux ont été construits afin d'améliorer l'accès en toute saison à la base opérationnelle.



Ponceaux



Bloc de dortoirs des Rangers



Entretien de pistes et pose de buses

II- APPLICATION DE LA LOI

Du **1er janvier** au **31 Décembre 2023**,

1092 patrouilles ont été réalisées dont :

- 355** patrouilles pédestres ;
- 522** patrouilles motorisées ;
- 186** patrouilles aériennes ;
- 215** patrouilles véhiculées ;

Soit **75.802 km** de patrouilles effectuées au total pendant la période.



Rangers en patrouille de surveillance

48 Arrestations effectuées dont :

18 braconniers, 14 pêcheurs, 02 éleveurs, 02 agriculteurs, 05 exploitants du bois et 07 autres présences illégales ;

Au total, 12 armes, 21 munitions et 21 kg de poissons ont été confisqués.

05 animaux braconnés dont :

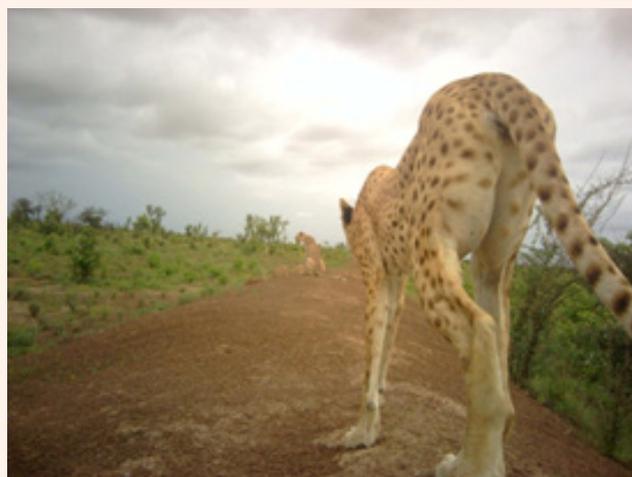
- 02 éléphants dont les carcasses ont été retrouvées ;
- 01 Hippotrague ;
- 01 Gib harnaché ;
- 01 babouin.

III-CONSERVATION ET SUIVI ÉCOLOGIQUE

- 138 caméras-pièges ont été déployées dans le cadre d'une étude photographique des grands carnivores au cœur du Parc ;
- Vingt-trois (23) conflits homme-faune ont été enregistrés, dont 19 impliquant des éléphants, 3 hyènes et 01 babouin. Le plan de gestion des conflits homme-faune ainsi que le programme d'atténuation ont été améliorés et harmonisés avec le W-Bénin. Trente-sept (37) victimes de conflits homme-faune ont été indemnisées ;
- 02 éléphants ont été équipés de colliers avec succès, portant à un total de 23 éléphants avec colliers suivis, en plus de trois bubales et deux damalisques ;
- 12 834 plants ont été mis en terre dans la périphérie du parc dans le cadre du programme de reboisement ;
- Afin d'améliorer la disponibilité d'eau permanente pour la faune, le parc a réaménagé six étangs dans le parc et à l'intérieur du boma dans le cadre du programme de translocation.
- 30 Cobes de Buffon ont été capturés autour des principales zones protégées et transférés au boma d'acclimatation ; ce groupe compte déjà 36 individus à ce jour ;
- Un recensement aérien en ULM a été réalisé au Sud et à l'Est de la Pendjari (5 km à l'extérieur jusqu'à 10 km à l'intérieur), dans le cadre du suivi Homme-Éléphant et bétail : 9 498 têtes de bétail ont été dénombrées à l'intérieur de la Zone d'Occupation Contrôlée (ZOC), Séri et dans la zone de la Mékrou (33 437 têtes de bétail à l'extérieur), 323 éléphants ont été dénombrés à l'intérieur de ces parties du complexe de la Pendjari. Un empiètement important de l'agriculture et de l'élevage a été constaté dans les zones de Séri et Mékrou ;
- un projet pilote de pâturage durable dans les zones de chasse de la Pendjari a été élaboré ;
- le plan de sauvetage des guépards est en cours de finalisation et sera achevé courant 2024 ;



Léopard filmé par caméra-piège



Guépard filmé par caméra-piège



Les cobes de Buffon ont passé la phase d'acclimatation avec succès et sont répartis dans le boma de 600 ha.



Cobes de buffon



Pose de camera-piège



Porc-épique



Premier bufflon né dans le Boma à côté de sa génératrice

IV- DÉVELOPPEMENT DU TOURISME ET COMMERCIAL

- **57 guides** de tourisme formés ;
- **05 produits** issus du Parc National de la Pendjari sont vendus sur le marché Béninois sous la marque PUR : **le miel, l'huile de Neem, l'huile de Balanites, le beurre de karité et les piments** (sauce et poudre) ;
- **5.091.900 FCFA** de recettes liées à la vente des produits PUR-PENDJARI ;
- **1.165.675 FCFA** de recettes liées aux articles de souvenirs ;
- **10.109.875 FCFA** de gains à **215 bénéficiaires** directs impliqués dans la marque PUR au sein des communautés locales autour de la PENDJARI



Les femmes transformatrices d'huile végétale à Batia



Photo de famille de l'excursion des guides à la Mare Bali/ Phase pratique de la session de renforcement



Mirador à la mare Bali/Pendjari



Groupe de femmes transformatrices d'huile de neem de Koundri - Parc Pendjari



Séance d'éducation environnementale



Formation des producteurs agricoles sur les techniques de reboisement

V-DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Engagement

- 116 réunions villageoises de sensibilisation à l'endroit de 4.712 riverains (918 femmes et 3.794 hommes) ;
- 05 activités Umuganda organisées avec la participation de 496 personnes ;
- 07 autorisations d'accès aux ressources dans les zones cynégétiques du parc délivrées à 123 riverains dont 05 femmes ;
- 2.950.600 FCFA d'indemnités payés à 37 riverains victimes des dégâts causés par la faune sur leurs cultures.



Education

- 10 clubs de l'environnement régulièrement animés avec une participation mensuelle moyenne de 448 écoliers/élèves membres par mois ;
- 12 écoles primaires publiques et 02 collèges d'enseignement général (CEG) riverains appuyés en matériels didactiques et tables-bancs ;
- Des kits scolaires octroyés à 100 élèves passant en classe de 6ème et 5ème de 25 villages riverains du parc sur l'ensemble des 05 communes riveraines ;



Remise de fournitures scolaires aux enfants orphelins riverains du Parc Pendjari

Entreprise

- 82 apiculteurs riverains du parc appuyés sur le plan technique et matériel ont produit et commercialisé 2684,55 kg de miel évalués 3.758.370 FCFA ;
- 247 kg de poisson pêchés du bassin piscicole aménagé par la direction du parc au profit de 22 pisciculteurs

- 102,591 tonnes de coton biologique pour un revenu de 36.932.760 FCFA et 7,050 tonnes de soja d'une valeur de 2.256.000 FCFA sont produits grâce à l'appui technique et financier apporté à l'AVIGREF ;
- 690 litres d'huile de neem d'une valeur de 2.070.000 FCFA sont produits et commercialisés par les organisations de femmes transformatrices des produits forestiers non ligneux appuyées par le parc

Plus

- Appui au centre de santé de Batia : 01 bloc de 02 latrines et une douche construits et 150 moustiquaires imprégnées pour la prévention du paludisme chez les femmes enceintes et les nourrissons octroyés
- 12.834 plants octroyés et mis en terre autour du parc sur superficie 86,22 ha, sur une prévision de 15.000 plants
- Vaccination du cheptel bovin à la périphérie du parc : 15.203 bovins vaccinés et 5356 déparasités appartenant 423 riverains résidant dans 19 localités riveraines du parc ;



Apiculture autour de la Pendjari

VI- IMPACT ECONOMIQUE

- L'impact économique du Parc National de la Pendjari pour l'année 2023 se décompose comme suit : l'emploi de 329 salariés béninois à temps plein, pour **1 810 145,05\$ USD** de salaires versés et de **80 travailleurs** occasionnels/manœuvres pour un montant de **62 030,46\$**

USD soit un total de **1 872 175,51\$ US** de salaires versés ;

- les fournisseurs de services locaux et l'achat de biens locaux pour un montant total de **394 455,52\$ US** et l'appui au développement communautaire et aux entreprises pour un montant total de **259 256,11\$ US**.

Le montant des taxes payées au profit des Communes riveraines s'élève à **20 118,97\$ US**.



Parc National de la
Pendjari
Benin

En cas de doléances ou de plaintes impliquant l'Aire Protégée,

l'Équipe du Parc Pendjari vous écoute !



Appelez le numéro Vert au :

191 ou 58 58 17 17

 **+27 78 544 5407**

grienvances@africanparks.org

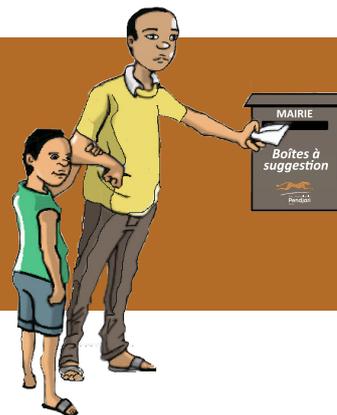


Transmettez votre plainte aux
Animateurs du Parc ou à la
Cellule AVIGREF de votre village.

Signalez un incident ou exprimez
vos préoccupations avec les

boîtes à suggestion

installées dans les Mairies, Arrondissements
et Villages riverains du Parc Pendjari



Les équipes du Parc Pendjari vous
écoutent et traitent vos réclamations.





Le **Parc National du W Bénin**, est une réserve de biosphère transfrontalière et un patrimoine mondial de l'unesco.

Il existe plusieurs groupes socio-culturels autour du parc. Afin d'améliorer les revenus des communautés locales, la direction du parc les accompagne dans diverses activités génératrices de revenus dont :

- La collecte et la transformation des fruits du baobab en poudre, pastilles, sirop, etc...
- La collecte des noix de Karité transformées en amande et en beurre ;
- La production de l'eau de vie de karité à double ou triple distillation ;
- La production du miel et de la cire ;
- La production des huiles pressées à froid de baobab, de neem et de balanites ;
- L'apiculture avec la production d'un miel de qualité sans additif ni conservateur ;
- La production du beurre de karité transformé par les femmes riveraines du parc.

100%
Naturels, Bio
et respectueux
de la nature



En achetant nos produits, vous contribuez à l'amélioration du niveau de vie des riverains du parc W et à la conservation car une partie des fonds collectés est reversée aux communautés locales et l'autre partie est utilisée dans les activités de conservation.

NOS PRODUITS

- ▶ **Le Baobab avec ses produits dérivés** (la poudre raffinée, les pastilles et le sirop)
- ▶ **Miel** (conventionnel et bio)
- ▶ **Les huiles végétales pressées à froid** (Neem, Baobab, Balanites)
- ▶ **L'eau de vie de karité**
- ▶ **Beurre de karité**

Pour tout partenariat ou achat, prière nous contactez au :
Tél : +229 94 99 03 99 - parcw.tourism@africanparks.org

NOTRE IMPACT

PARC NATIONAL W-BENIN

I- MANAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

- **308 agents employés** par le Parc W-Bénin au **31 décembre 2023** dont **302 nationaux** et **06 expatriés**.

Nouvelles infrastructures construites :

- **15 logements** construits sur le camps des rangers ;
- **12 chambres construites** pour l'hébergement du personnel ;
- 01 hangar pour hélicoptère construit ;
- Montage des pylônes de Karimama et de Koudou et opérationnalisation du VHF;
- Construction de deux (02) radiers submersibles sur la piste régionale ;
- Réalisation des ouvrages d'assainissement sur la base Ops (aviation) ;
- Construction d'un mur en latérite pour la protection de la cuve de Jet A1 au niveau de l'aviation ;
- Réalisation des ouvrages d'assainissement à la base opérationnelle ;
- Construction d'une nouvelle cabine à Kandi pour le compteur de la SBEE ;
- Ouverture des pistes d'accès pour l'aménagement de la marre d'Alfakouara ;



logement du personnel du Parc



Hangar pour hélicoptère achevé



Hélicoptère



II- APPLICATION DE LA LOI

Du 1er janvier au 31 Décembre 2023 :

6.815 patrouilles ont été réalisées dont :

- 5.955 patrouilles pédestres ;
- 194 patrouilles motorisées ;
- 663 patrouilles aériennes ;
- 03 patrouilles véhiculées ;

Soit **192.448 km** de couverture pour toutes les patrouilles effectuées pendant la période (**10.661 Km** de patrouilles pédestres)

236 Arrestations effectuées :

Armes saisies :

15 armes de calibre 12

07 espèces braconnées : Eléphant, buffle, hippotragues, crocodile, porc-épic, phacochère, chacal ;



Des Rangers prêts pour la mission de patrouille



Photo de groupe après recyclage des Rangers sur le respect des Droits de l'homme

III- CONSERVATION ET SUIVI ÉCOLOGIQUE



Entrée du parc W-Bénin



Suivi des ruches

IV- DÉVELOPPEMENT DU TOURISME ET COMMERCIAL

- 04 coopératives (Baobab, Miel, Huiles et pêche) ont été structurées et en cours d'enregistrement.
- 03 produits issus du Parc National du W sont vendus sur le marché Béninois sous la marque PUR : le miel, la poudre de baobab, les pastilles de baobab,
- 4.287.000 FCFA de recettes liées à la vente des produits PUR-W ;
- 6.308.400 FCFA de recettes liées à la pêche ;
- 18.292.080 FCFA de gains directs aux coopératives impliquées dans la marque PUR au sein des communautés locales autour du parc national du W



Groupe d'éléphants à la base opérationnelle du W-Bénin à Alfakoara

V- DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- **2168 réunions de sensibilisations** avec la participation de plus de **45.201 communautés** ont été organisées dans les localités riveraines du parc sur les règles du parc, les mécanismes de gestion de l'agriculture et de l'élevage, les stratégies de conservation du parc, les mécanismes de gestion des conflits homme/faune et des plaintes etc...
- **3 160 apprenants et 174 enseignants** venant de 77 écoles primaires riveraines ont participé au programme d'éducation environnementale
- **13 écoles** primaires publiques riveraines ont été soutenues en matériels didactiques et fournitures scolaires pour un effectif de **738 apprenants** bénéficiaires
- **70 mobiliers** scolaires offerts à deux écoles riveraines ;
- **25 écoles** primaires publiques riveraines avec **5.976 apprenants** bénéficiaires sont accompagnées pour un meilleur fonctionnement des cantines scolaires à travers le paiement de la part des parents pour un montant total de **8.705.700FCFA**
- **25 enseignants** communautaires dans 22 **écoles** bordant le parc ont bénéficié d'un appui du parc pour le paiement de leurs salaires. Ces enseignants ont donné des cours à plus de **1.200**

écoliers pendant l'année scolaire 2022-2023

- **05 jeunes riverains** du parc ont bénéficié d'un accompagnement pour une formation technique et professionnelle
- Vaccination du bétail : **25.000 têtes** et **8278 têtes** de bovins ont été respectivement vaccinées et déparasitées au cours de chacune des deux campagnes de vaccination (Juin et Décembre) au profit de **625 éleveurs riverains** du parc W



Remise de kits scolaires

- 05 ha de parcelles de banques fourragères ont été réalisées au profit des éleveurs riverains du parc ;
- 138 victimes de Conflits Homme/Faune ont reçu des indemnisations avec des vivres et du bétail pour un montant de plus 6.075.000 F CFA ;
- 3.150 plants ont été mis en terre dans la périphérie du parc au profit des communautés par les membres des clubs faune et la Direction du parc dans le cadre du reboisement ;
- Une étude ayant abouti à l'élaboration du plan d'utilisation des terres et un audit organisationnel et financier de l'UR-AVIGREF ont été réalisés ;
- Plus de 105L de miel biologique et 100L de miel conventionnel ont été achetés auprès de la coopérative des apicultures riverains du parc ;

VI- IMPACT ECONOMIQUE

- L'impact économique du Parc W pour l'année **2023** se décompose comme suit : l'emploi de **303 salariés béninois** à temps plein pour un salaire de **1 844 192\$USD** versé et de **79** travailleurs occasionnels/manœuvres pour un montant de **122 868\$ USD**, soit un total de **122 868\$ US** de salaires versés ;
- les fournisseurs de services locaux et l'achat de biens locaux pour un montant total de **287 253\$ US** ; et l'appui au développement communautaire et aux entreprises pour un montant total de **209 643,54\$ US**.

Le montant des taxes payées au profit des Communes riveraines s'élève à **23 463\$ US**.



Remise de lots aux gagnants des jeux radiophoniques



Campagne de salubrité dans les villages riverains du Parc W



Indemnisation des victimes des conflits Homme-Faune à Founougo (Banikoara)



Reboisement à l'EPP Molla



Remise de kits scolaires



POUR UNE NATURE DURABLE



Parc National de la
Pendjari
Benin



Direction du Parc National Pendjari
Quartier Yarka en face du stade municipal de Tanguiéta

 **+229 98 77 05 77**

  **Pendjari National Park**

www.africanparks.org



En cas de doléances ou de plaintes impliquant l'Aire Protégée,
l'Équipe du Parc W-Bénin
vous écoute !

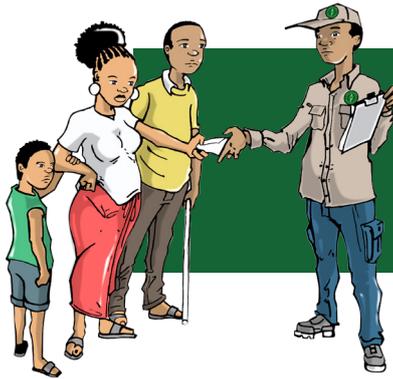


Appelez le numéro Vert au :

68 17 00 00

 **+27 78 544 5407**

grienvances@africanparks.org



Transmettez votre plainte aux
Animateurs du Parc ou à la
Cellule AVIGREF de votre **village**.

Signalez un incident ou exprimez
vos préoccupations avec les

boîtes à suggestion

installées dans les **Mairies**, **Arrondissements**
et **Villages riverains** du Parc W-Bénin



Les équipes du Parc W-Bénin vous
écoutent et traitent vos réclamations.



NOS PARTENAIRES



NOS AGENCES AGREES

Facilitez vos visites au Parc national de la Pendjari en faisant appel à l'une des Agences de voyage agréées du parc :



AGENCE LE BÉLIER
Tél. +229 97 18 64 96
+229 61 04 15 83



AGENCE TATACORA AFRIQUE
☎ +229 97 35 59 74 / 98 10 21 21
✉ nabogounoel@yahoo.fr
www : nabogounoelguidebenin



AGENCE ECO-BENIN
BÉNIN ECOTOURISM
CONCERN :
☎ +229 97 95 82 09
95 28 52 20



AGENCE DE TOURISME EWAALÉ
☎ +229 97 56 75 13



PENDJI TOURS :
☎ +229 97 23 84 83



SANDOTOUR
☎ +229 97 85 86 56 / 94 57 88 77
+ 229 90 90 25 23



AGENCE BENIN GUIDE-BG
☎ +229 97 75 39 20 / 95 55 31 06
www.beninguide.jimdo.com
☎ +229 67 19 10 35
📍 Benin-GuideDoko LORENT



BÉNIN EXCURSION
☎ +229 62 12 64 64

Ces Agences vous proposent des offres touristiques intéressantes.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, PRIÈRE CONTACTER

✉ pendjari@africanparks.org ☎ +229 98 77 05 77



Pendjari National Park
Parc National W Bénin
www.africanparks.org



Pendjari National Park
Parc National W Bénin
www.africanparks.org

